

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1212 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Dr. BATAI CAICA

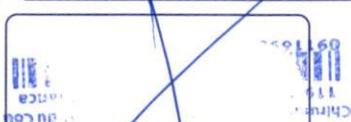
Date de naissance :

Adresse : NSR

Tél. : 066107883 Total des frais engagés : 842,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/09/2022

Nom et prénom du malade : Dr. BENLYZID EL HASSANI Aïd Age :

Lien de parenté : Même sexe Lui-même Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

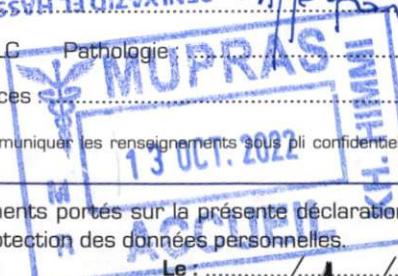
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 13 OCT. 2022

Signature de l'adhérent(e) :



13/10/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2012	Chirurgie Générale	5	200	DR. BENYAZID EL HASSANI ABD

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et de l'Institut	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ACHIFA Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra Médecin Biopsiste - 0522 59 48 48 - 0522 65 88 50 - 25017433 - Patente 37960317 - 021-86053001 DRS CNSS 0004192	05.10.22	B-390 fprl	542,60 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Adil Benlyazid

- Oto-Rhino-Laryngologie
- Chirurgie Cancérologique
- Chirurgie de la face et du cou
- Ancien chef de clinique (C.H.U de Tours-France)
- Ancien Praticien à l'Institut Claudius Regaud (Toulouse-France)

د. عادل بن اليزيدي



اختصاصي في أمراض و جراحة
الأنف، الأنف و الحنجرة
اختصاصي في جراحة السرطان
جراحة أعضاء الوجه و العنق
برئيس سابق في كلية الطب (بتور فرنسا)

Casablanca, le 04/10/2022.....

MME DIBAJI LAILA

Faire pratiquer une prise de sang
NFS-Plaquettes

Fer sérique - Ferritine



Dr. BENLYAZID EL HASANI Adil
Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cancérologique de la Face et du Cou
119, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
ICE:001918333000002 - IF:14477065 INPE:091169052





Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Auto-immunité
Biologie de reproduction - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux

INPE :



093061984

FACTURE N° : 221000087

CASABLANCA le 05-10-2022

Mme DIBAJI Laila

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0115	Fer sérique	B60	B
0154	Ferritin	B250	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 390

TOTAL DOSSIER : 542.60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent quarante-deux dirham soixante centimes.



رقم 4، تجنة 51، مدينة الرحمة، (مقابل لبيك الرحمة)، الدار البيضاء

Magasin 4, Lot 51, Madinat Errahma (en face de Lydec Errahma), Casablanca

Tél.: 05 22 69 48 48 - Fax : 05 22 65 88 55 - E-mail : laboratoireachifa@gmail.com

IF : 25017435 - Patente : 32960317 - ICE : 002086050000088 - CNSS : 5885192

INPE :



الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux

D.U. de Médecine et biologie de la reproduction et AMP

Date du dossier : 05-10-2022

Date du prélèvement : 05-10-2022

Code patient : 2102170025

Né(e) le : 01-01-1976 (46 ans)

Mme DIBAJI Laila

Dossier N° : 2210050006



Prescripteur : Dr. BENLYAZID ADIL

HEMATOLOGIE**NUMERATION FORMULE SANGUINE (Automate PENTRA XL 80)**

Résultat en fonction du sexe et de l'âge du patient

GLOBULES ROUGES

11-08-2022

Hématies :	3.82	$10^6/\mu\text{L}$	(3.90–5.40)	3.25
Hémoglobine :	12.3	g/dL	(12.0–15.6)	10.5
Hématocrite :	37.1	%	(35.5–45.5)	31.9
VGM :	97.0	fL	(80.0–99.0)	98.0
TCMH :	32.1	pg	(27.0–33.5)	32.3
CCMH :	33.1	g/dL	(30.0–36.0)	32.9

GLOBULES BLANCS

Leucocytes :	4.50	$10^3/\mu\text{L}$	(3.90–10.20)	7.30
Polynucléaires Neutrophiles :	50.0	%		69.9
Soit:	2.25	$10^3/\mu\text{L}$	(1.50–7.70)	5.10
Polynucléaires Eosinophiles :	3.4	%		1.4
Soit:	0.15	$10^3/\mu\text{L}$	(0.02–0.50)	0.10
Polynucléaires Basophiles :	0.4	%		0.6
Soit:	0.02	$10^3/\mu\text{L}$	(<0.20)	0.04
Lymphocytes :	37.3	%		21.3
Soit:	1.68	$10^3/\mu\text{L}$	(1.00–4.00)	1.55
Monocytes :	8.9	%		6.8
Soit:	0.40	$10^3/\mu\text{L}$	(0.10–0.90)	0.50

PLAQUETTES :	285	$10^3/\mu\text{L}$	(150–370)	263
--------------	-----	--------------------	-----------	-----

Laboratoire d'Analyses Médicales
ACHIFA
 Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra
 Médecin Biologiste

الدكتورة الألوسي فاطمة الزهرة

Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra

Médecin Biologiste

INPE :



093061984

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
 D.U. Assurance Qualité, Université de Bordeaux
 D.U. de Médecine et biologie de la reproduction et AMP

2210050006 – Mme Laila DIBAJI

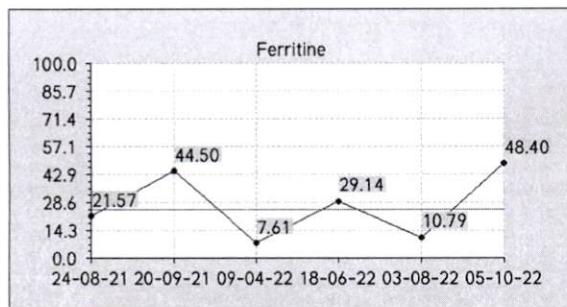
BIOCHIMIE SANGUINE

03-08-2022

Ferritin
 (Chimiluminescence)

48.40 ng/mL (25.00–280.00)

10.79



Bilan martial

11-08-2022

Fer sérique (RC)
 (Colorimétrique Ferene – KONELAB)

0.52 mg/L (0.50–1.70)
 9.3 μmol/L (9.0–30.4)

0.68

(RC) : Résultat contrôlé

Laboratoire d'Analyses Médicales
 Dr EL ALLOUSSI Fatima-Zohra
 Médecin Biologiste